

## Charte informatique de la médiathèque de Bavilliers

(En date du 04/03/2021)

### ► Preamble

Cette charte est avant tout un code de bonne conduite. Elle a pour objet d'établir quelques principes fondamentaux pour une bonne utilisation des ressources informatiques de la médiathèque de Bavilliers.

### ► 1. Conditions d'accès

La médiathèque de Bavilliers dispose de 10 postes informatiques destinés au public.

- 6 postes en accès libres.
- 2 postes « **jeux vidéo** » dédié aux jeux vidéo
- 1 poste « **musique** » dédié à l'écoute de CDs et musiques sur Internet
- 1 poste « **recherche** » dédié à la recherche de documents

L'accès aux postes informatiques se fait pendant les heures d'ouverture de la médiathèque.

#### **Pour les 6 postes en accès libre et les 2 postes « jeux vidéo » :**

L'utilisation est gratuite. Elle est limitée à une heure par jour. Cette limitation est automatiquement gérée par informatique.

L'utilisation doit faire l'objet, au préalable d'une demande auprès du personnel de l'accueil.

Les adhérents doivent laisser leur carte de médiathèque à l'accueil pour pouvoir accéder aux postes informatiques en accès libres.

L'utilisation d'un poste est limitée à 2 personnes.

Pour les utilisateurs occasionnels non-inscrits à la médiathèque, l'accès aux postes en accès libre est possible avec un compte invité moyennant la somme de 1€/heure (en nous laissant votre carte d'identité).

Accessibles à partir de 8 ans ou avant 8 ans accompagné d'un adulte.

### ► 2. Services proposés

Les usagers peuvent utiliser les postes informatiques pour :

- un usage bureautique
- une navigation sur Internet
- regarder un film ou écouter de la musique
- un temps ludo-éducatif via les jeux proposés sur les postes
- faire des recherches documentaires

La médiathèque propose un accès Wi-Fi sécurisé. Il est nécessaire de demander un code d'accès à l'accueil de la médiathèque. Ce code est valable 1heure, il peut être utilisé pour téléphones, tablettes, ordinateurs portables. Les utilisateurs de ce service doivent se conformer à la présente charte informatique.

La médiathèque met à disposition 4 tablettes (2 pour les 3-6 ans et 2 pour les + de 6 ans). Le prêt de ces tablettes est soumis à conditions :

- Durée du prêt : 30min.
- Emprunt en l'échange d'une carte d'identité ou carte de bus.
- Prêt / suggestions de téléchargement : adressez-vous aux bibliothécaires.

## Charte informatique de la médiathèque de Bavilliers

(En date du 04/03/2021)

La médiathèque met à disposition une borne d'arcade et des consoles de jeux. Leur utilisation est soumise à conditions :

- Demande d'autorisation auprès du personnel avant utilisation.
- L'utilisation de la borne est limitée à 2 personnes.

Concernant le poste « **musique** », une pièce d'identité sera demandée en échange du casque d'écoute.

Des impressions payantes sont possibles en noir et blanc (tarifs : A4:0,10€ - A3:0,20€) et en couleur (tarif : A4:0,15€ - A3:0,30€). La médiathèque n'est pas responsable des erreurs de manipulation de l'utilisateur lors de ces impressions (perte de données, impression de page blanche, etc.).

Le personnel de la médiathèque se tient à la disposition du public pour une assistance ponctuelle.

Des casques audios et des manettes de jeu sont à disposition des usagers à la demande. S'adresser auprès du personnel de la médiathèque.

Des cours informatiques sont dispensés sur inscription tous les Jeudis et Vendredis après-midi. La cotisation est de 15€ par trimestre. (L'abonnement à la médiathèque est offert)

### ▶ 3. Engagements de l'utilisateur

L'utilisateur s'engage à :

- respecter le matériel
- ne pas redémarrer l'ordinateur par lui-même
- ne pas enregistrer de fichiers personnels sur l'ordinateur, sauf sur sa clé USB
- ne pas modifier la configuration du poste
- fermer sa session en fin d'utilisation
- signaler tout problème technique
- respecter le droit de la propriété intellectuelle et artistique (droit d'auteur)
- respecter les autres usagers
- ne pas consommer de nourriture et boissons dans l'espace multimédia et aux abords des autres ordinateurs
- ne pas utiliser de mode de paiement en ligne via le compte internet de la médiathèque
- ne pas prêter sa carte de médiathèque à autrui pour se connecter. Cette carte est strictement personnelle, tout usager est responsable de l'utilisation de celle-ci.

### ▶ 4. Mises en garde

L'usage d'Internet doit se faire dans le respect de la législation Française. La consultation de sites faisant l'apologie de la violence, de discriminations ou de pratiques illégales ainsi que des sites pédophiles ou pornographiques sont interdits. Le personnel peut si besoin visualiser et contrôler à distance le contenu de votre session.

Conformément à la loi relative à la conservation des données des communications électroniques, la médiathèque conserve les données de navigation et peut le cas échéant les transmettre aux autorités compétentes.

L'utilisateur est responsable de l'affichage sur écran des documents qu'il choisit de consulter, plusieurs filtres sont mis en place notamment pour les enfants, de ce fait, la médiathèque décline toute responsabilité quant aux sites visités. Le personnel de la médiathèque se réserve le droit d'interrompre toute connexion dont l'usage ne conviendrait pas à un lieu public.

**Le non-respect du règlement autorise le personnel à déconnecter la session de l'utilisateur et peut entraîner l'exclusion temporaire ou définitive de l'espace multimédia ou même de la médiathèque.**